

**FNEC FP**

**FO**  
la force syndicale

# Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE

---

## **Concours 2012 : le ministre annonce mais les faits sont têtus !**

A la veille de la rentrée, le ministre de l'Education Nationale annonce qu'il y aura plus de postes aux concours 2012 qu'en 2011, quoi de plus populaire !

Pour la FNEC FP-FO, les effets d'annonce ne peuvent cacher la réalité.

Dans le premier degré : 5 000 postes ouverts (externes et internes) en 2012, contre 3000 en 2012, c'est plus, c'est une annonce... mais le ministre oublie de dire qu'en 2011, il a supprimé plus de la moitié des postes aux concours de professeurs des écoles (7000 en 2010, 3000 en 2011). Pour FO, le compte n'y est donc pas !

Dans le second degré : 10 085 postes (externes et internes) en 2012 contre 9 875 en 2011, pour tous les concours, toutes les spécialités, c'est 210 postes de plus. C'est une annonce ...mais le ministre, là aussi, oublie consciencieusement qu'il a fait des « économies » en 2011. Pour cette rentrée, 20% des postes aux CAPES 2011 n'ont pas été pourvus par des lauréats... Il a donc économisé sur le seul CAPES 978 postes.... Pour FO, là non plus le compte n'y est pas !

Citons enfin les propos du ministère au lendemain de la publication des résultats des concours de cette session 2011 commentant les 40% de postes en mathématiques laissés vacants : « *On a offert plus de postes que nécessaire au concours (...) 300 places non pourvues ne correspondent pas aux besoins des académies* ». Il prévoit pour 600 postes non pourvus « *une reconversion d'enseignants de filières technologique en professeurs de mathématiques* »...(le Monde, 15.07.2011) alors que depuis des mois FO et l'ensemble des personnels se battent contre les suppressions de postes, consécutifs à la réforme des STI...

C'est donc bien sur les revendications des personnels que FO rencontrera le ministre et non sur des effets d'annonces. Tout de suite FO exige que tous les postes mis aux concours 2011, pour cette rentrée, soient pourvus par les candidats afin qu'ils soient nommés fonctionnaires stagiaires.

Montreuil, le 23 août 2011